

## POINT SUR LA RENTREE 2007 DANS LES COLLEGES DE MOSELLE

La dotation départementale des moyens d'enseignement collège pour la rentrée 2007 a été fixée à 58346 heures par les services du rectorat (55662 heures poste et 2684 heures supplémentaires année) soit une baisse de 1,5% par rapport à la rentrée 2006 (dotation départementale 2006 : 59237 heures).

En termes de poste, cela représente la suppression de 49,5 équivalant temps plein.

On constate à nouveau une baisse des effectifs prévue de 1,8% (baisse globale de 807 élèves entre prévision de rentrée 2006 et la prévision de rentrée 2007), Ainsi, la baisse de la dotation départementale étant proportionnellement plus faible que celle des effectifs, ces moyens permettent une amélioration du H'/E de 0,0041 points.

Néanmoins la différence entre le constat de rentrée officiel 2006 et les prévisions 2007 laisse apparaître une baisse d'effectifs plus faible, de 593 élèves, soit 1,33%, baisse plus fortement marquée dans le bassin houiller (-1.57%) et le bassin de Thionville-Hayange-Rombas (-2.53%).

Cette dotation détermine les moyens d'enseignement mis à la disposition des collèges pour l'année 2007/08, en appliquant aux effectifs de chacun, selon leur importance, un H/E défini. Le produit effectifs x H/E de la catégorie de l'établissement aboutit à une dotation de base, à laquelle sont ajoutés des moyens spécifiques correspondant à des dispositifs ou des contextes particuliers (Dispositifs en alternance, DP 6 heures, classes musicales, accueil des élèves handicapés, sections 2LV1, collèges bi-culturels, environnement socio-économique difficile...).

Par ailleurs, l'Académie s'engage dans une politique de contractualisation des établissements. Ces contrats d'objectif visent à favoriser l'autonomie de chaque collège dans la façon de mener sa politique éducative. Chacun définit ses priorités stratégiques et ses objectifs pédagogiques, sur la base d'un diagnostic partagé, l'autorité académique s'engageant pour sa part, après négociation, à fournir les moyens nécessaires à l'établissement pour atteindre ses objectifs.

La Moselle a amorcé cette démarche dans la cadre d'un accompagnement aux projets des collèges demandeurs : 353 heures ont ainsi été attribuées dans ce cadre pour la rentrée 2007.

Cette dotation départementale n'inclut pas les moyens hors présence devant élèves, ni les moyens spécifiques aux réseaux ambition réussite et à la voie spécifique mosellane concernant l'apprentissage de l'allemand.

En ce qui concerne les structures, il est à noter que la fusion entre les SEGPA des collèges Fulrad et Jean Jaurès de Sarreguemines, amorcée à la rentrée 2006 (élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>), sera finalisée à la rentrée 2007 avec l'accueil de tous les élèves au collège Jean Jaurès. Aucune autre modification dans les structures n'est envisagée.